



**MAIRIE DE MONT**  
ARANCE-GOUZE-  
LENDRESSE  
(Communes fusionnées)

**20-12-2018-05**

Date de convocation le 14-12-2018

Nombre de conseillers en exercice : 12  
Présents : 9  
Procuration : 3  
Votants : 12

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**Séance du 20 décembre 2018**

Le vingt décembre deux mil dix-huit à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse), sous la présidence de M. Jacques CLAVÉ, Maire.

**Etaient présents** : Mmes ETCHART, LOQUET et PALIS, ainsi que MM. CAMDESSUS, CLAVÉ, DUCOS-DUCQ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA et HILLOOU.

**Pouvoirs** : M. SALEFRANQUE a donné pouvoir à M. CLAVÉ  
Mme BAZIARD a donné pouvoir à M. CAMDESSUS  
Mme POLHER a donné pouvoir à M. LETARGUA

**Secrétaire de séance élue** : Mme ETCHART

**OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT 03 2018 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE DE MONT**

Le Maire explique que le projet d'aménagement de la montée de Mont qui a déjà fait l'objet d'une inscription budgétaire doit faire l'objet d'une imputation comptable (opérations financières) pour compte de tiers, la présente décision a pour objet la modification comptable.

La décision modificative enregistre aussi les dépenses liées à la restructuration du site internet, les crédits sont ponctionnés sur des lignes budgétaires non affectées et non utilisées.

### **INVESTISSEMENT**

<b>Dépenses</b>	
<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>
20 : Immobilisations incorporelles	3 400,00
21 : Immobilisations corporelles	-3 400,00
45 : Total des opérations d'équipement pour le compte de tiers Opération 80	1 115 517,60
<b>Total dépenses :</b>	<b>1 115 517,60</b>

<b>Recettes</b>	
<i>Chapitre</i>	<i>Montant</i>
45 : Total des opérations d'équipement pour le compte de tiers Opération 80	1 115 517,60
<b>Total recettes :</b>	<b>1 115 517,60</b>

Oui l'exposé du Maire après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

**VALIDE** la présente décision modificative.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.



Jacques CLAVÉ